GLISSTOP

TRAITEMENT ANTIDERAPANT
DEROCHANT DEGLACEUR DES SOLS DURS

PROPRIETES :

GLISSTOP est un produit **à usage professionnel** destiné au traitement antiglisse des sols durs dangereux. Il permet de déglacer les sols durs tels que les carrelages, grès, terres cuites, faïences, émails, céramiques, bétons trop lisses ou trop fermés, pavages, dallages extérieurs, comblanchiens, pierres naturelles dures, schistes ardoisiers,...
GLISSTOP prévient et limite les risques de chute, notamment sur sols humides.
GLISSTOP est ininflammable et biodégradable à plus de 90 % en conformité avec la législation en vigueur.

COMPOSITION :

Mélange synergique d'acides minéraux tensioactifs non ioniques.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :	
Aspect	: Liquide incolore à jaune clair
Masse volumique	: 1280+/- 10 g/l
pH	: < 1
Consommation moyenne : 4 à 6 m²/l	

UTILISATIONS :

GLISSTOP assure le traitement des surfaces dures et polies et réduit les risques de chute, notamment sur sols humides, dans les couloirs, abords de piscines, maisons de retraite, centres de thalassothérapie, cuisines, locaux collectifs, halls d'entrée,...

MODE D'EMPLOI :

Il est conseillé d'appliquer GLISSTOP par pulvérisation ; dans certaines applications le produit pourra être étalé au faubert ou l'éponge.
Pulvériser ou appliquer sur un support propre et sec dépourvu de salissures grasses ou de poussières de manière à assurer une répartition homogène du produit sur la surface. **Ne jamais laisser sécher sur la surface**.
Le temps de contact du produit détermine le pouvoir anti-dérapant du traitement :

Surfaces	Temps de contact (concentration de GLISSTOP de 50 à %)
Sanitaires en émail	30 à 45 minutes
Dallages – carrelages	30 à 45 minutes
Ciments - minéraux	30 à 60 minutes

Pour les carrelages présentant une vitrification de surfaces les temps peuvent être augmentés.
GLISSTOP s'emploie généralement pur. Mais pour certains matériaux fragiles (Types marbre, granit poli,…), GLISSTOP peut être utilisé dilué à 50 % avec de l'eau.
Terminer le traitement par un rinçage **complet** à l'eau claire. Si l'effet antidérapant n'est pas suffisant, renouveler l'opération. La température ayant un impact sur les résultats du traitement, il est conseillé de ne pas traiter en dessous de 5°C.
En raison de la diversité des matériaux rencontrés, **un essai préalable de compatibilité devra être obligatoirement effectué afin de déterminer la concentration et le temps de contact nécessaires au traitement de la surface.**
NOTA : Dans le cas de grandes étendues (plages de piscines), procéder par petites surfaces afin de respecter l'uniformité des temps de contact choisis.

Quick-FDS [21498-85357-28024-011541] - 2026-11-09 - 23:41:44

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE :

Conserver hors de la portée des enfants dans un local frais et bien ventilé. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Utiliser dans des zones suffisamment ventilées. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un vêtement de protection approprié. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes et consulter un spécialiste. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). **Ne pas appliquer sur les alliages légers, l'aluminium anodisé, le verre ou autres supports sensibles aux nettoyants puissants.** Fiche de sécurité sur simple demande selon le décret 87200 du 27 Mars 1987 mis en vigueur au 1er Avril 1988.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.